

*Direction des affaires  
économiques et internationales*

**Arrêté du 11 septembre 2001 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation**

NOR : *EQUE0110177A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,  
Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;  
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié, portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition de l'organisation professionnelle intéressée,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommée à la commission d'agrément des contrôleurs techniques la personne désignée ci-après :  
En qualité de représentant des sociétés d'assurances :  
M. d'Argentré (Guy), membre titulaire.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des affaires  
économiques  
et internationales,  
J.-Y. Perrot*